

pace pour le bétail pendant le transport aux ports de l'Europe, soit remis en vigueur.

438. 8 juillet.—Arrêté du Conseil rescindant les arrêtés du Conseil du 21 mars 1894, amendant les règlements des pêcheries pour la province d'Ontario pour en substituer d'autres.

439. 11 juillet.—Arrêté du Conseil autorisant l'application du chap. 56 des Statuts révisés du Canada, aux terrains agricoles dans les terrains du district de New-Westminster.

440. 27 juillet.—Rapport autorisant le ministre de l'intérieur à émettre des permis pour préparer les terrains des écoles de la province du Manitoba au pâturage.

441. 27 juillet.—Arrêté du Conseil ordonnant que des règlements additionnels soient établis relativement à l'inspection de la lumière électrique.

442. 10 août.—Arrêté du Conseil approuvant les règlements révisés de la charge de gardien du port de Montréal, sanctionné par le conseil de la chambre de commerce, mai 1895, en vertu de l'Acte 45 Vic., chap. 45, art. 2.

443. 17 août.—Proclamation déclarant le pénitencier de Dorchester, d'après les dispositions de l'Acte de l'armée impériale, une prison où les prisonniers militaires peuvent être incarcérés.

444. Proclamation déclarant que vu que le saumon frais venant du Canada peut être importé aux Etats-Unis exempt de droits, de même le saumon frais peut être aussi importé au Canada exempt de droits.

445. Arrêté du Conseil réglant les conditions en vertu desquelles les inscriptions de homestead peuvent être obtenues en vertu de l'Acte des terres de la Puissance.

446. Rapport du ministre de l'Intérieur recommandant que les permis de bois sur le chemin de fer de ceinture dans la Colombie anglaise puissent payer leurs créances au taux de 50 pour 100 par 1,000 pieds sur les billots coupés sur place, et aient un droit de rabais de 40 pour 100 par 1,000 pieds sur billots manufacturés et exportés au dehors de la Puissance.

447. 31 août.—Arrêté en Conseil, ordonnant l'amendement de celui passé antérieurement au 8 août, relativement à la classification du blé et autres grains, en retranchant le second paragraphe sous l'en-tête de stipulations concernant les grains, et le remplaçant par un autre en date du 14 octobre 1895.

Arrête en Conseil nommant des commissaires pour choisir des échantillons de blé et autres grains récoltés à l'est du Port-Royal, ces derniers